

VOL. 10.

AVRIL 1901

No. 4.

# ANNALES

— DU —

# Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,  
Dominus tecum.*

**BULLETIN MENSUEL**

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada) \*  
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre Gérant.

# Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE

## SOMMAIRE :

Légende.—Mosquée d'Omar.

I Vie de la Sainte Vierge.

II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Série de Merveilles.

V Faveurs obtenues.

**ABONNEMENT.** — Payable à l'avance —  
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste EST DE 35 CENTIMS.

**Avantages.**—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

**Faveurs Spirituelles.**—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

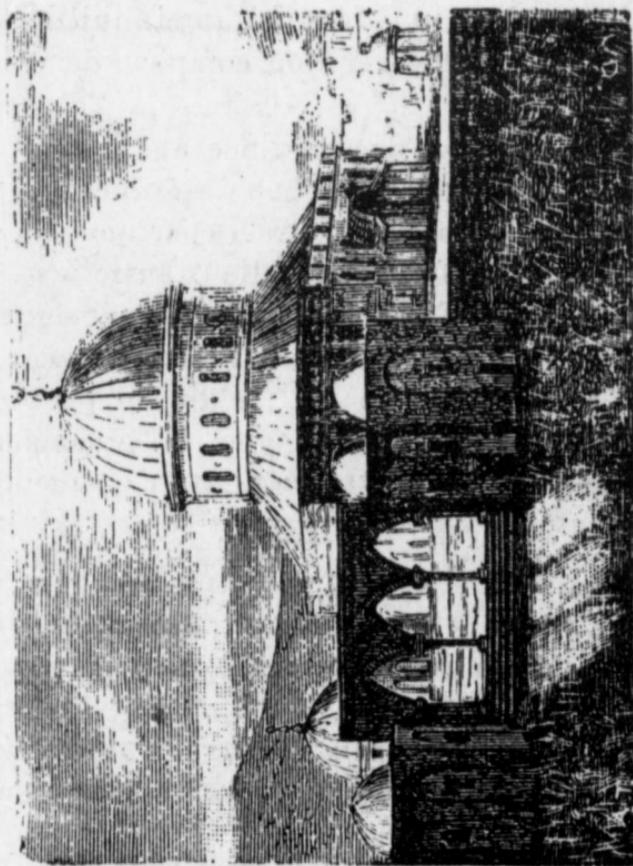
**CORRESPONDANCES.**—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

**DECLARATION.**—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

# ANNALES du T.-S. ROSAIRE

---

---



Mosquée d'Omar.

## LEGENDE

La mosquée d'Omar se présente ici, avec un aspect différent de celui offert par nos précédentes gravures.

Nous donnerons bientôt, au cinquième mystère joyeux la description complète de ce beau monument.

“ En présence de cet édifice, aux grands souvenirs, rappelons-nous une des scènes qui s'est passée là. Zacharie qui offre les parfums; Gabriel qui lui apparaît, le merveilleux entretien entre le prêtre du Temple et l'ange du Seigneur; le nom de Jean-Baptiste qui est prononcé; Zacharie qui devient muet; enfin le peuple en dehors, qui s'étonne de voir se prolonger la prière du prêtre.” (UN PÈLERIN.)

## PRIERES.

ANT.—Ne craignez rien, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée; Elisabeth, votre épouse, vous donnera un fils que vous nommerez Jean.

V.—Vous serez dans la joie et l'allégresse.

R.—Beaucoup se réjouiront à cause de sa naissance.

Oraison.—O Dieu! qui avez réjoui, par la vérité de votre ange, le prêtre Zacharie, ce juste qui observait avec une fidélité irréprochable votre loi, et qui l'avez exaucé alors qu'il vous offrait l'encens dans ce Temple, nous vous supplions de ne pas nous abandonner dans nos prières.

LES

Public

Q

PRÉLU

Enfin  
dévouélui gar  
reques

prenan

La se  
mière.

revena

Dame d

siège, a

un con

ranger

leur roi

lérés à

Dame d

(1) Ain  
ment IV.

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

*Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration*

---

QUATRIÈME NUMÉRO.—AVRIL 1901.

---

## I

### Vie de la Sainte Vierge.

---

PRÉLUDE : NOTRE-DAME DE BOULOGNE SUR MER.

Enfin nous voyons le Saint-Siège, non moins dévoué que les laïques à l'église Notre-Dame, lui garantir toutes les propriétés qu'elle avait reçues et qu'elle recevrait dans la suite, en les prenant sous sa protection (1).

La seconde moitié du siècle répondit à la première. En 1254, Henri III, roi d'Angleterre, revenant du midi de la France, visite Notre-Dame de Boulogne. En 1264, le légat du saint-siège, accompagné de saint Louis y vient tenir un concile des évêques d'Angleterre, pour arranger les différends des barons anglais avec leur roi. Les juges envoient les criminels déferés à leur tribunal demander grâce à Notre-Dame de Boulogne, et imposent ce pèlerinage à

---

(1) Ainsi s'expriment Honorius II, Innocent III et Clément IV.

titre d'amende ou de pénitence. Le sire d'Har-court ayant eu une querelle avec le chambellan de Tancarville, la cour du roi, qui était la première cour de justice du royaume le condamna au pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne ; preuve évidente que l'opinion publique, dont ce tribunal était l'interprète, classait ce pèlerinage parmi les plus célèbres ; et le saint siège jugeait en ceci comme les tribunaux civils : Clément V, n'accorde à Guillaume de Nogaret l'absolution de l'excommunication encourue pour ses attentats envers Boniface VIII, qu'à la condition d'un pèlerinage à Notre Dame de Boulogne.

En 1286, les comtes de Saint Pol, vassaux des comtes de Boulogne, fondent à perpétuité deux cierges destinés à brûler jour et nuit devant l'image de Notre Dame. En 1293, Jacques de Boulogne, évêque de Térouane, fonde une messe, chaque semaine, à l'église de Notre Dame, pour lui et ses parents. Voilà les gloires de Notre Dame au treizième siècle. La quatorzième n'est pas moins remarquable.

En 1304, Philippe le Bel, qu'une invocation à Marie avait sauvé d'un danger imminent de mort, à la bataille de Mons en Puelle, offre à Notre Dame de Boulogne, avec plusieurs rentes et portions de terre, pour accroître la splendeur de son culte, un beau reliquaire de vermeil doré, où d'un côté était un crucifix, et de l'autre des parcelles de la vraie croix, sous un magni-

fique  
1308  
murs  
royal  
Isabe  
roi d  
prése  
bert V  
pierre  
laum  
son é  
pagn  
et de  
mains  
le cha  
protes  
même  
tour d  
tenir  
pèleri  
Chaque  
de Bo  
Seine,  
plém  
sition,  
perme  
tuaire  
En 1  
Dame  
délivra  
Anglai

fique cristal, enchâssé dans un émail d'or. En 1308, l'église Notre-Dame voit réunies dans ses murs toutes les splendeurs de deux grands royaumes, pour le mariage qui s'y célébra entre Isabelle, fille du roi de France, et Edouard II, roi d'Angleterre, et reçoit à cette occasion des présents dignes de si hauts personnages. Robert VI, comte d'Auvergne, Marguerite de Dampierre, épouse de Gaucher IV de Châtillon, Guillaume XII, comte d'Auvergne et de Boulogne, son épouse Marguerite d'Evreux, et Marie d'Espagne, mère de celle ci, l'enrichissent de dons et de fondations. Jean de Namur, sauvé des mains de ceux qui l'avaient fait prisonnier sur le champ de bataille, se prosterne à ses pieds, protestant qu'il lui doit la liberté, peut-être même la vie ; et les chevaliers français au retour de leur expédition d'Angleterre, pour soutenir les droits de la reine Isabelle, viennent en pèlerinage la remercier de les avoir protégés. Chaque année, les Parisiens font le pèlerinage de Boulogne ; et, s'ils créent Boulogne-sur-Seine, ce n'est que comme succursale ou supplément de Boulogne sur mer, quand leur position, leurs devoirs d'état, ou la guerre, ne leur permettent pas d'aller visiter aussi loin le sanctuaire qui leur est cher.

En 1360, le Dauphin Charles vient à Notre-Dame de Boulogne, sans doute pour hâter la délivrance du roi Jean, son père, captif des Anglais, mais bien plus encore, comme il le dit

lui-même, pour rendre ses hommages à Marie, par qui, ajoute-t-il, "Dieu opère de nombreux miracles, à sa louange, dans toutes les parties du monde, mais principalement dans le royaume de France, et, entre autres lieux, à Boulogne-sur-mer, en l'église qui y est dédiée en son honneur, et où se rend, à cause de cela, en grande affluence, le concours incessant de tous les peuples. Surpris de ne point trouver d'autel spécial à l'endroit même où était érigée la statue de la sainte Vierge, et où se faisaient chaque jour d'innombrables miracles, il donne un autel digne de sa magnificence royale, veut assister en personne à la consécration qu'en fait l'archevêque de Reims, et y fonde une messe chantée, pour tous les jours de l'année, avec l'addition, pour les samedis, d'un diacre et d'un sous-diacre, d'un préchantre et d'un sous-chantre. Il y fonde également une stalle, qu'on appela, depuis cette époque, la stalle du roi ; et, pour faire face aux charges qu'il impose, il dote l'autel Notre Dame d'un revenu annuel de cent livres parisis, à prendre sur cent vingt-trois journaux et demi de terre arable, sur toutes les redevances dont ces terres étaient grevées, et sur tous les droits de douane dans le port d'Étaples.

Le roi Jean, délivré par la protection de Marie, qu'on avait tant invoquée, n'eut rien de plus pressé que de venir en pèlerinage à Boulogne, remercier sa libératrice ; et, en vrai pè-

lerin,  
Boulo  
gnaier  
ce qu'  
dons e  
Pen  
siècle,  
offerts  
nal de  
du sair  
et de I  
mont ;  
le com  
bourg ;  
de Nes  
Croï ;  
Lorrain  
jusque  
des cha  
statues  
œurs c  
argent  
Dame ;  
respect  
gne. Ne  
Jean de  
Sempey  
tous les  
de Lorr  
Saint In  
meilleu

lerin, il fait à pied tout le voyage de Calais à Boulogne, lui et les princes qui l'accompagnaient. Là, il acquitte ses vœux, ratifie tout ce qu'avait fait son fils et y ajoute plusieurs dons et privilèges.

Pendant les trente dernières années de ce siècle, nous voyons des présents magnifiques offerts à Notre-Dame de Boulogne par le cardinal de Dormans, évêque de Beauvais, et légat du saint siège ; par Jean 1<sup>er</sup>, comte d'Auvergne et de Boulogne, et son épouse Jeanne de Clermont ; par le comte de Flandre, Louis II ; par le comte de Saint-Pol, Walleron de Luxembourg ; par les Seigneurs du Plessis, de Béthune, de Nesle, de Dampierre, de la Trémouille, de Croi ; par les ducs d'Autriche, de Savoie et de Lorraine ; par Rome enfin, par l'Espagne, et jusque par le roi de Chypre. Les uns offrent des chasubles, des calices, des vases d'or, des statues d'or de Notre-Dame ; les autres, des cœurs d'or, des représentations en or ou en argent d'un homme à genoux devant Notre-Dame ; tous enfin s'étudient à témoigner leur respect et leur amour pour la Vierge de Boulogne. Nous voyons encore, vers le même temps, Jean de Boucicaut, Renaud de Roye et sire de Sempey, après avoir pendant trente jours, défié tous les chevaliers d'Angleterre, de Hainaut et de Lorraine, de jouter avec eux au tournoi de Saint Inglevert, après avoir mis en défaut les meilleures lances d'Angleterre, venir, aussi

pieux que braves, présenter leurs chevaux avec leurs harnais à l'église de Notre-Dame de Bougogne, en y joignant un fermail d'or, en forme de sautoir, enrichi de perles et de pierreries, au milieu duquel était un éléphant portant un château.

---

## II

### Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

#### LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

Qui ne voit que toutes ces conjectures avaient leur fondement et que chacune devenait pour Marie une forme spéciale de souffrance ? Mais, en somme, son supplice était moins d'aller de l'une à l'autre que d'ignorer la vérité. Jésus ne lui avait rien dit. C'était pour elle le comble de l'inintelligible et la lie du calice qu'elle buvait. Si Jésus lui eût dit un mot, elle eût bien pu souffrir encore, mais elle n'eût point été poussée à cet excès, ni réduite à se tourner et retourner dans des ténèbres inexorables.

Il lui fallut d'un bond dépasser, par sa foi, l'humanité de son Fils, et se jeter, se perdre toute entière en sa divinité, pour garder cette paix haute et pleine qui ne quittait jamais son âme. On ne peut supposer qu'elle s'accuse elle-même. Tout autre qu'elle en une pareille tourmente, eût été pour le moins tenté de se repro-

cher c  
ces m  
lemen  
cheus  
Je ne  
Il est  
put la  
chagri  
mère,  
genou  
vous c  
sanctu  
intime  
tuaire  
Dieu  
vous a  
aime !  
l'état d  
que dr  
lui-mê  
rie, du  
soyez e  
tants c  
eut pas  
par su  
de cett  
de Die  
Aprè  
en per  
était la  
que ce

cher quelque négligence ou quelques uns de ces manquements secrets qui, pour n'être nullement coupables, peuvent avoir des suites fâcheuses, et dès lors inspirer de vrais regrets. Je ne sais si Joseph fut à l'abri de cette peine. Il est probable que non. Marie, selon nous, ne put la ressentir ; Jésus absent fut son unique chagrin. Mais qui dira ce chagrin ? Pauvre mère, pauvre et incomparable mère ! C'est à genoux, en vérité qu'on doit contempler en vous cette douleur. Votre âme est toujours un sanctuaire, mais aujourd'hui, au centre, au plus intime, au lieu le plus saint de ce sanctuaire une hostie est immolée, immolée par Dieu même, et cette hostie c'est vous. Qu'on vous admire ! qu'on vous plaint, qu'on vous aime ! C'est ce que nous pouvons entrevoir de l'état de la très sainte Vierge pendant le temps que dura sa recherche : temps bien long en lui-même, mais qui, pour l'âme désolée de Marie, dut sembler comme un siècle. Toutefois, soyez en certains, parmi ces interminables instants où se prolongea leur martyre, il n'y en eut pas un seul où, soit par défaillance, soit par surprise, Marie et Joseph soient descendus de cette sphère de sérénité confiante où l'Esprit de Dieu les maintenait.

Après tout, cet enfant était la souveraineté en personne, il était la sagesse infailible, il était la bonté et l'amour. Ce qu'il faisait, quoi que ce fût, et par quelque motif ou à quelque

fin qu'il le fit, était incontestablement sage et bon comme lui, digne par conséquent de révérence et d'adoration. La Vierge et son époux ne cessèrent donc point de bénir Dieu et de lui rendre grâces, répétant: Le chemin où le Seigneur passe est sans tache. De toutes ses voies, il n'y en a pas une seule qui ne soit miséricorde et vérité. Bienheureux, ô Seigneur, ceux qui marchent dans la route que vous leur avez ouverte et tracée.

Ainsi revinrent ils à Jérusalem le lendemain du jour où ils l'avaient quittée. On devine que, dès l'arrivée, ils se mirent en quête de l'enfant, et avec ce surcroît d'activité et de sollicitude que produisait naturellement en eux l'espoir de le retrouver là. Nul doute cependant qu'ils ne se soient d'abord rendus au Temple. Outre les chances qu'ils avaient d'y rencontrer leur fils, le plus pressé, dans tous les cas, et leur invariable coutume, était d'offrir au Maître souverain de toutes choses leur hommage et leur cœur. Ils voulaient de plus cette fois lui exposer leur inexprimable détresse, et attirer sa bénédiction sur les démarches qu'ils allaient faire.

Leur prière achevée, voyant que Jésus n'était point dans le Temple, ils commencèrent à le chercher dans la cité, allant d'abord chez leurs amis, puis chez les personnes connues qui avaient pu rencontrer Jésus, ou même recevoir sa visite: S'ils obtinrent ici et là quelque renseignement, nous l'ignorons; rien n'était du

moins as  
et en me  
perdu.  
dit plus  
pose en s  
enserre le  
limites a  
de leur éj  
décisive,  
là haut q  
avant le t

On dir  
Dieu ou r  
troisième  
infidèle à  
le rivage  
de Dieu, l  
un jour q  
rode qu'il  
que trois j  
seigner et  
qu'il se fai  
sous cette  
tant de foie  
tres, à savoi  
serait ense  
jour. Mar  
sous cet ord  
avec son di  
alors, mais  
mercia Die

moins assez clair, pour qu'on fût sur la trace et en mesure de retrouver celui qu'on avait perdu. Les heures et les temps sont de Dieu, dit plus tard Notre-Seigneur, et lui seul en dispose en sa toute-puissante liberté. Comme il enserre la mer dans des rivages, il assigne des limites aux épreuves des saints, et une partie de leur épreuve, non la moins rude et la moins décisive, souvent c'est sa durée. Il était décidé là haut que Jésus ne se laisserait point trouver avant le troisième jour.

On dirait que cet espace de temps est cher à Dieu ou renferme quelque mystère. C'est le troisième jour, en effet, que Jonas, prophète infidèle à force d'être pusillanime, est rejeté sur le rivage par le monstre marin qui, sur l'ordre de Dieu, l'a englouti. C'est après un jour et un jour que Jésus déclare aux envoyés d'Hérode qu'il lui plait de revenir à Jérusalem, et que trois jours encore il entend cheminer, enseigner et faire du bien. C'est en trois jours qu'il se fait fort de rebâtir le Temple, prédisant sous cette figure à la foule assemblée ce que tant de fois il avait dit ouvertement à ses apôtres, à savoir qu'après avoir souffert, il mourrait, serait enseveli et ressusciterait le troisième jour. Marie cherchant Jésus paraît avoir été sous cet ordre, et c'était une conformité de plus avec son divin Fils. Elle ne le savait point alors, mais elle le connut plus tard et en remercia Dieu.

## III

## RELIQUES INSIGRES.

## Reliques de la Sainte Vierge.

## LES CHEVEUX DE LA SAINTE VIERGE.

Le cardinal d'York voulut être reconnaissant envers la famille royale d'Angleterre. A la suite de négociations, dont les détails sont restés inconnus, il obtint de la collégiale d'Anagni le manteau de la reine Marie Stuart, et le donna à l'Angleterre. En retour, il promit à la collégiale quatre précieux reliquaires. Un seul fut donné, pour des motifs, eux aussi, demeurés inconnus ; mais il était bien cher à la piété chrétienne. Il renfermait le fragment d'un cheveu de la Sainte Vierge. Le cardinal prit sans doute cette sainte relique dans le trésor de sa cathédrale de Vel'etri, où j'ai retrouvé deux cheveux de la Sainte Vierge, offrant la même nuance constatée à Anagni et à Padoue.

Pour abréger, nous citerons simplement : au Mont-Cassin, un cheveu assez long et replié sur lui même ; chez les sœurs Bénédictines de Naples, deux ou trois fragments d'un cheveu ; à Ste Marie de la Sagesse, dans la même ville, chez les Dominicains, deux ou trois fragments d'un cheveu ; à la cathédrale de Frascati, même nombre ; dans l'église *della Concezzione*, place Barberini, à Rome, deux ou trois cheveux. Par tout cette même couleur de blond tendre.

II  
un c  
asse  
tican  
phys  
eut l  
ner c  
mes  
comm  
chev  
men  
De  
sieur  
chev  
se pr  
foncé  
d'été,  
mé p  
lant c  
ces, j  
veux  
Perso  
n'a pl  
Ce to  
sera a  
plus  
d'une  
les sa  
dont r  
à pein  
divisé

Il me fut donné de voir, non plus derrière un cristal, mais au grand jour, deux cheveux assez longs de la Sainte Vierge. C'était au Vatican, chez Mgr Marinelli, archevêque de Porphyre et sacriste de S. S. le Pape Pie IX. Il eut l'extrême obligeance de me les faire examiner de près ; je les ai tenus un instant entre mes mains. Sous l'action directe de la lumière, comme derrière le cristal des reliquaires, ces cheveux présentèrent une nuance invariablement identique, le blond adouci.

De ces diverses observations, faites en plusieurs contrées de l'Europe, il ressort que les cheveux de Sainte Vierge, vénérés dans l'Eglise présentent deux teintes différentes : le blond foncé du froment mûri par un chaud soleil d'été, et le blond tendre, plus fidèlement exprimé par la comparaison du miel vierge, découlant de ses rayons. On retrouve ces deux nuances, jamais d'autres ; et toujours les saints cheveux nous offrent une incomparable finesse.... Personne n'ignore qu'un cheveu, pris isolément n'a plus ce ton chaud qu'il avait dans la masse. Ce ton s'adoucit légèrement ; du noir, il passera au châtain ; du blond foncé, à un blond plus argenté. Inutile d'insister sur ce fait d'une vulgaire expérience. Or, précisément, les saints cheveux présentant la teinte adoucie dont nous avons parlé, sont en petit nombre ; à peine en compte-t-on une dizaine, que l'on a divisés pour enrichir d'autres sanctuaires. Il

est à croire que, réunis à ceux qui ont la nuance plus foncée, ils se confondraient dans une couleur identique .....

LES SAINTS CHEVEUX ET LES MIRACLES.— Saint Benoit, (le Patriarche des Moines d'Occident), possédait des reliques de la Bienheureuse Vierge Marie. C'était pour lui un trésor plus précieux que celui des rois. Enfermées dans une petite boîte d'ivoire, elles étaient l'objet d'un culte où l'affection et la piété se manifestaient tout ensemble. Peu de temps avant sa mort, le glorieux fondateur du Mont Cassin laissa, en héritage, le trésor à Saint Maur, son disciple. Celui-ci partait pour les Gaules. Le Saint lui dépêcha deux moines, porteurs des saintes reliques et, en même temps, d'une lettre renfermant ces simples paroles, tout imprégnées de douceur et d'un souffle prophétique : " Recevez mon bien aimé Fils, ce legs suprême de votre Père. Qu'il soit un témoignage de l'affection que j'ai toujours eue pour vous. Que vous et vos compagnons y trouvent un perpétuel secours contre les dangers qui les pourraient menacer." Parmi les reliques renfermées dans la précieuse boîte, nous trouvons un cheveu de la Reine des Anges.

Nous lisons dans saint Grégoire de Tours le fait suivant :

Un pèlerin revenait dans les Gaules, rapportant avec bonheur des reliques de la Mère de Dieu, dont il s'était enrichi à Jérusa-

lem, c  
veux  
retou  
et la  
dans l  
talie,  
Ceux-  
vent s  
est ren  
avec u  
ni or  
jetten  
précie  
rent a  
né pèl  
à réun  
demi r  
les cer  
lui les  
grande  
capsell  
linge r  
si net  
de l'ea

lem, où l'on conserve des vêtements, des cheveux et d'autres reliques de Marie. Mais, à son retour, il devait visiter Rome, la Ville Sainte et la capitale de l'empire chrétien. Engagé dans les profondes et sauvages solitudes de l'Italie, il tombe dans une embuscade de voleurs. Ceux-ci dépouillent le pieux pèlerin, lui enlèvent sa *capselle*, et, soupçonnant qu'un trésor y est renfermé, ils l'examinent dans tous les sens avec une outrageante curiosité. N'y trouvant ni or ni argent, et furieux de leur insuccès, ils jettent au feu les saintes reliques, bien plus précieuses que l'or et les diamants et se retirent après avoir couvert de blessures l'infortuné pèlerin. Les brigands partis, celui ci cherche à réunir le peu de forces qui lui restent, et, à demi mort, il se lève pour recueillir au moins les cendres de son cher trésor, et emporter avec lui les *restes de ses reliques*. Il s'approche du feu grande est sa surprise de trouver intacte sa capselle au milieu des branches calcinées ; le linge même qui enveloppait les reliques était si net et si préservé qu'il semblait plutôt sortir de l'eau que des flammes."

---

## IV

## Série de Merveilles.

Céleste Mériel, âgée de 34 ans, vient de l'hôpital de la Salpêtrière. Elle porte un certificat du Dr. Falret, daté du 18 juin 1868, qui déclare " qu'elle est atteinte de surdi-mutité, et que son état ne l'empêche pas de se déplacer." Ce certificat est un modèle en son genre ; il respecte absolument le secret professionnel. Il n'est besoin ni de titre ni de diplôme pour constater qu'une malade est sourde, qu'elle ne parle pas, et pourtant qu'elle peut monter en wagon sans danger pour sa vie. Les guérisons de Lourdes inspirent un tel effroi, qu'à ce seul nom, la plume, la main et la pensée hésitent chez les plus vaillants. Mais qu'avait donc Céleste Mériel ? Veut-on nous tendre un piège ou veut-on éviter un rapprochement entre une maladie organique bien constatée et une guérison impossible à récuser. Il ne dépendra pas de nous de soulever le voile qui nous cache l'impression de nos confrères. Depuis 8 ans ils donnent des soins à cette femme, et depuis 8 ans, ils doivent avoir une opinion bien arrêtée sur sa maladie.

Céleste Mériel nous dit qu'elle s'est mariée en 1878. Deux ans après, elle fut trouvée le matin dans son lit sans connaissance, dans un état comateux, le côté gauche paralysé, la bouche fortement déviée. Il n'y a pas chez elle de

signes  
toire  
siens.  
devien  
marie  
profor  
paraly

GRA  
frais d  
me li  
mois  
visite  
à N D  
publie  
bien s  
jours a  
plus re  
je fus  
aux do  
cela m'  
je trav  
ployé  
usage  
\$1.00 p

signes prédominants d'hystérie mais son histoire est celle de beaucoup de ménages parisiens. A peine mariée, les épreuves, la gêne deviennent les hôtes habituels du foyer ; son mari la délaisse, sa santé subit une atteinte profonde et une première attaque amène une paralysie qui paraît sans remède.

(A suivre.)



### Faveurs obtenues.

GRAND'MÈRE : Depuis plusieurs mois, je souffrais d'un rhumatisme, lequel m'empêchait de me livrer à mes occupations journalières. Au mois d'octobre dernier, M. le Curé passant en visite chez moi, m'exhorta à me recommander à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse de faire publier ma guérison dans ses Annales. Je fis bien sincèrement cette promesse et quelques jours après ce mal affreux me quittait pour ne plus revenir : DAME M. D.—CAP : Il y a un an je fus atteint subitement d'un mal inconnu, aux doigts du pied : je souffrais tellement que cela m'empêchait de reposer la nuit ; et le jour je travaillais misérablement. Après avoir employé plusieurs remèdes sans succès, j'ai fait usage de l'huile du Sanctuaire, avec un don de \$1.00 pour le Tombeau de N. S., et j'ai obtenu

ma guérison : A. S.—ACTON VALE : J'ai été guérie d'une bronchite chronique, après la promesse de réciter *Mil'e Ave Maria*, et un don pour le Tombeau de N. S. UNE AB—POINTE-DU-LAC : J'ai obtenu la prompte guérison d'un mal de tête par l'usage des *Roses Bénites* : DLLE M. GARCEAU.—TROIS RIVIÈRES : J'ai obtenu la guérison d'un mal de côté, par l'intercession de N. D. du Cap : DLLE A. V.—YAMACHICHE : Mon mari a été guéri, par l'usage des *Roses Bénites*, d'un mal à une main qui avait résisté à tous les remèdes : DAME A. DUFRESNE.—ST-BARNABÉ : J'ai été guérie d'un mal au doigt très douloureux et aussi de la grippe : UNE E. DE MARIE.—STE VICTOIRE : Actions de grâces à N. D. du Cap pour ma guérison : DAME M. P. P.—MONTREAL : J'ai été guérie d'une violente névralgie par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : DAME A. D.—CAP SANTÉ : Actions de grâces à la Reine du T. S. Rosaire pour la guérison d'un rhumatisme par l'usage des *Roses Bénites*, et pour plusieurs autres faveurs : B. B.—CAP : Je remercie N. D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'un mal d'yeux, obtenu dans le cours d'une neuvaine en son honneur : DAME Z. T.—ST GRÉGOIRE : Plusieurs fois j'ai obtenu des grâces signalées par l'intercession de N. D. du Saint Rosaire, et entr'autres la guérison d'un gros rhume qui menaçait de tourner en consommation, après la promesse d'un Pèlerinage à son Sanctuaire : UNE

E. c  
guér  
sage  
TROI  
forte  
J. D.  
frait  
adou  
rison  
RETT  
aux y  
MANI  
ont é  
voyag  
du Ca  
obten  
Plusie  
Une fa  
faveur

S  
Delle J.  
Une Enfa  
Une Abor  
Dame E.  
M. T. L'E  
M. Jos. N  
M. B. Gill  
Dame L.

M. Ed. Gé  
Delle M. C

E. de MARIE.—LOUISEVILLE : J'ai obtenu la guérison d'un violent mal de gorge, par l'usage des *Roses Bénites* DLLE M. FRIGON.—TROIS-RIVIÈRES : Ma mère a été guérie d'une forte névralgie, par l'usage des *Roses Bénites* : J. D.—ST. BARNABÉ : Mon jeune enfant souffrait péniblement : N. D. du Rosaire a beaucoup adouci ses souffrances : nous espérons une guérison entière : DAME M. D.—ANCIENNE LORETTE : Mon frère a été guéri d'un grand mal aux yeux par l'usage des *Roses Bénites* : J. E.—MANICOUAGAN : Mon mari et un de mes frères ont été préservés de tout accident, dans un voyage dangereux, par la protection de N. D. du Cap : DAME A. D.—MONTREAL : Une faveur obtenue pour mon épouse : J. B.—ACTON VALE : Plusieurs faveurs : DAME S. C.—ST. ALBAN : Une faveur : UNE AB —ESCANOBO : Plusieurs faveurs : M. D.

SOUSCRIPTIONS AU TOMBEAU

Delle J. Mathieu.....	\$1.00
Une Enfant de Marie, Champlain.....	0 25
Une Abonnée, Acton Vale.....	1.00
Dame E. Aly, N. D. de Pierreville.....	0.50
M. T. L'Ecuyer, Ancienne Lorette.....	1.00
M. Jos. North, " ".....	1.00
M. R. Gill, St Thomas de Pierreville.....	1.00
Dame L. A. T., Bécancour.....	1.00

DONS AU SANCTUAIRE

M. Ed. Gélina, St Barnabé.....	\$0 10
Delle M. C. Roy, New-Bedford.....	0.25

## RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

Malades, 40.—Guérisons, 36.—Familles, 54.—Pères de familles, 25 —Mères de familles, 39.—Jeunes filles, 27.—Jeunes gens, 42.—Enfants, 18.—Voyageurs, 43.—Ivrognes, 38.—Conversions, 55.—Vocations, 23.—Affaires importantes, 20 —Faveurs particulières, 24.—Bonne mort, 20.—Défunts, 15.—Première Communion, 18.—Etudiants, 27 —Jubilé et retraite, 15.

## DÉCÈS

Dame David Comtois, St-Thomas de Pierreville, M. A. Montplaisir, Cap.

*Imprimatur.*

† F. X. EV. DES TROIS RIVIÈRES.

N.-

Annal

LAN

10.

20.

30.

40.

R.

NOTA  
faire reli  
dernière  
volume.

M. A

es relie  
prix de 2  
qui man  
dernières

## CANTIQUES

# N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

## Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

---

### TARIF

—DES—

### LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

---

- |                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| 1o. Une lampe pour un jour... ..  | \$ 0 10 |
| 2o. Une lampe pour une neuvaine.. | 0 80    |
| 3o. Une lampe pour un mois.....   | 2 20    |
| 4o. Une lampe pour un an.....     | 24 00   |
- 

### RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

**M. AYOTTE**, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

## AVIS

**TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.**—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

- 1<sup>o</sup> De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2<sup>o</sup> De \$3.00 pour les Grand'Messes.

---

### TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

## SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1<sup>o</sup> Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2<sup>o</sup> Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3<sup>o</sup> Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4<sup>o</sup> Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5<sup>o</sup> Une lampe pour un an : \$12.00.

---

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.